

## **MODELE DE DELIBERATION**

### **OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres, a créé un service intérim afin de répondre aux diverses demandes des collectivités et en précise les conditions de fonctionnement.

Compte tenu de la nécessité de remplacer le personnel, en congé maladie, maternité, etc, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention d'adhésion au dit service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter cette proposition et s'engage :

- à rembourser au Centre de gestion la totalité des salaires et indemnités, augmentés des charges patronales, versés à l'intéressé et le cas échéant les frais afférents aux déplacements. Ledit salaire étant fixé à (1),
- à verser une participation égale à (\*) % des salaires bruts des agents effectuant le remplacement à l'organisme précité,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signature de ladite convention.

(1) soit :

- au 1er échelon du grade de la personne remplacée
- à la rémunération de la personne remplacée
- à votre libre appréciation, sous réserve d'une certaine adéquation compétence-rémunération

(\*) soit :

- 4,5 % pour les collectivités affiliées au Centre de Gestion
- 6 % pour les collectivités non affiliées au Centre de Gestion